



## **DESJEPS**

**Mention Direction de Structure et de Projet**

**Spécialité Animation socio-éducative ou culturelle**

### **Partie 3 :**

## **Sélections et positionnement des candidats**

<p style="text-align: center;"><b>Modalités d'organisation des sélections du</b> <b>DESJEPS "Direction de structure et de projet"</b></p>
---

**La sélection des candidats**

Elle se fait en deux temps :

**Un entretien d'orientation/pré-sélection** sur site (convocation lors des journées d'orientation de l'ENVSN par exemple) ou à distance (skype ou téléphone) est organisé à l'initiative de l'OF.

Il doit permettre de finaliser un projet *réaliste* d'entrée en formation (recherche de financement, aménagement du travail et programmation des séquences, choix des personnes ressources dans ou hors de la structure du candidat, etc).

Cet entretien peut aussi avoir vocation à programmer le report de cette demande d'entrée en formation, après complément d'expérience (formulé par le coordonnateur et les pilotes d'UC) voire à envisager une réorientation vers un dispositif plus adapté.

Cet entretien peut avoir lieu dès que le candidat a renvoyé sa fiche de demande d'inscription, un CV et à condition qu'il ait transmis à l'ENVSN des pièces justificatives concernant le niveau d'exigences préalables demandées à l'entrée en formation DESJEPS.

Lors de cet entretien, est passé commande de documents pour satisfaire aux véritables épreuves de sélection qui se déroulent en même temps que les Exigences Préalables à l'entrée en formation.

**La sélection consiste à l'étude et validation d'un dossier comprenant :**

- Un CV détaillé (précisant notamment les différentes fonctions exercées en responsabilité de 2 à 4 pages, format informatique)
- Une note de présentation d'un projet déjà mené ou en cours au sein de la structure du candidat, présentant une ou des actions à visée socio-éducative (3 à 5 pages, format informatique)
- une note de présentation présentant le projet qui pourra servir de support à l'année de formation, celui-ci devra faire apparaître les liens avec les acteurs de l'éducation populaire et

de la jeunesse et les finalités intégratives, citoyennes ou intégratives (3 à 5 pages, format informatique).

- Une lettre manuscrite de motivation

La sélection définitive du candidat se fait à partir de l'étude de son dossier en réunion plénière, en présence du coordonnateur de la formation, associé des pilotes d'UC.

Lors de l'entrée en formation DES, tous les candidats suivront une semaine commune de formation. C'est à cette occasion qu'aura lieu le positionnement pédagogique et l'individualisation plus fine de leur cursus de formation (une partie ayant déjà eu lieu lors de l'entretien individualisé de pré-sélection).

**Dates & Durée :**

**Du 11 au 15 janvier 2016** : les stagiaires participeront à une séquence de 4 jours (32h) pour leur positionnement concernant chacune des quatre UC.

**Nature du positionnement pour chaque UC :**

- Une présentation plus détaillée des contenus de la formation DESJEPS ainsi qu'un descriptif des attendus et des compétences et connaissances visées aux épreuves certificatives terminales sont proposés aux stagiaires.
- Deux situations de présentation, décrites ci-dessous
- Un entretien individuel de positionnement : formateurs et stagiaire se rencontrent afin de conventionner ensemble un parcours individualisé de formation (à l'ENVSN et en entreprise) et l'accès possibles (dates ou délais par exemple) aux épreuves de certification.

UC 1 et UC2	Détails de la situation
<p><b>UC 1 = EC DE CONSTRUIRE LA STRATEGIE D'UNE ORGANISATION DU SECTEUR</b></p> <p><b>UC 2 = EC DE GERER LES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES D'UNE ORGANISATION DU SECTEUR</b></p> <p><b>UC 3 = DIRIGER UN PROJET DE DEVELOPPEMENT</b></p>	<p>A partir des propositions de projets formulées pour l'épreuve de sélection, le candidat soutiendra à l'oral et au sein du collectif de la formation, les ambitions socio-éducatives de celui-ci (ou d'un autre projet envisagé pour sa formation).</p> <p>Il devra préciser son plan d'action et argumenter en répondant aux questions du groupe d'auditeurs (formés et formateurs) concernant les aspects stratégiques et la gestion des personnes associées au projet ou des ressources financières.</p> <p>Durée de l'épreuve 1h.</p> <p>Enregistrement vidéo possible si accord du candidat, lui servant de <i>trace d'activité</i> pour avancer dans la définition de son projet à l'issue du positionnement.</p>

UC 4	Détails de la situation
<p><b>UC 4</b></p> <p><b>ORGANISER LA SECURITE DANS LE CHAMP D'ACTIVITE</b></p>	<p>A partir d'un cas de dysfonctionnement de nature sécuritaire dans une structure nautique ou lors d'un évènement nautique, le candidat devra, après recherches individuelles (internet, code du sport, revues), proposer une explication juridique et réglementaire permettant d'éviter qu'elle ne se reproduise.</p> <p>3h de recherches</p> <p>Puis soutenance d'une ½ heure après un exposé de 5 à 10' devant le collectif de formés et de formateurs, lui posant des questions.</p>